

Après le succès de la grève et du 18 décembre et face au gouvernement qui maintient son projet :

**IMPOSONS LA GRÈVE NATIONALE JUSQU'AU RETRAIT TOTAL
DU PROJET DE DÉCRETS DE ROBIEN, POUR LE MAINTIEN DES DÉCRETS DE 1950 !**

Après le succès de la grève du 18 décembre, que proposent les directions syndicales ?

La grève nationale du 18 décembre, imposée aux directions syndicales par la colère des enseignants, a été un succès incontestable. Avec une moyenne de 55% de grévistes dans le secondaire, c'est la grève la plus suivie depuis le printemps 2003. Quelle suite proposent les directions syndicales ? D'une part, elles ont rédigé une lettre à de Villepin lui demandant « *son arbitrage pour que soit retiré le projet de décret* ». D'autre part, la FSU appelle à une manifestation nationale pour le samedi 20 janvier. S'agit-il d'une orientation permettant de gagner ?

Le gouvernement a-t-il donné le moindre signe de recul ?

Malgré la puissante grève du 18/12, de Robien a annoncé qu'il signerait les décrets fin janvier (*Le Nouvel Observateur*, 05/01/07). La carte scolaire supprime 5 060 d'enseignants à la rentrée 2007, mais cela ne représentera d'après le Ministère « que » 2 002 enseignants en moins devant les élèves en raison d'«*une économie de 3 058 postes d'enseignants résult[ant] d'une plus grande mobilisation de la ressource enseignante* » (11/01/07), selon une élégante formule pour évoquer la remise en cause des décrets de 1950. La lettre à de Villepin est une plaisanterie : le problème n'est pas que Robien ne comprenne pas que son projet, loin d'améliorer la situation, attaque le statut des enseignants, leur salaire et leurs conditions de travail, et par là l'enseignement public ; c'est que le gouvernement est décidé à casser l'enseignement public pour réduire les coûts, l'adapter aux besoins du patronat et favoriser le privé ; il s'agit donc de lui imposer le retrait de son projet en créant un rapport de forces suffisant. C'est la responsabilité des directions syndicales de dire l'amère vérité aux collègues : même à la veille des élections, ce n'est pas quelques journées d'actions qui permettront de faire plier le gouvernement, mais seule la grève nationale jusqu'au retrait.

Il est hors de question de s'en remettre à un éventuel futur gouvernement de Ségolène Royal

Au lieu de centrer le combat sur le retrait du projet Robien, la direction de la FSU fait de l'interpellation des candidats à la présidentielle un des objectifs de la manifestation nationale, sous le slogan sans contenu : « *enseignement de qualité, respect du métier, tous à Paris le 20 janvier* ». Ne connaît-on pas déjà leur position ? Le porte-parole du PS, J. Dray, a fait état d'un désaccord de méthode, mais non de fond avec de Robien : il a dit qu'il « *soutient les mobilisations actuelles, dénonce la manière dont M. Robien essaie de créer les conditions d'un polyenseignement* », que « *la réforme du système éducatif doit se faire dans la concertation* » et qu' « *à partir de là, on pourra discuter du temps de présence dans les établissements scolaires* ». Et nous avons tous en mémoire les propos de Ségolène Royal.

UNE MANIFESTATION, MÊME NATIONALE, NE SUFFIRA PAS : SEULE LA GRÈVE PERMETTRA DE GAGNER

S'il est juste de concentrer la mobilisation à Paris, la manifestation du 20 janvier sera insuffisante : celle du 25 mai 2003 avec plus de 700 000 travailleurs, n'avait pas permis d'obtenir le retrait du projet Fillon (retraites). Il faut d'afficher clairement les objectifs et adopter une méthode de lutte efficace comme l'ont fait les étudiants au printemps 2006 contre le CPE et la LEC : retrait pur et simple des décrets Robien ! Abandon du rapport sur la grille horaire des collèges et des lycées ! Hausse de salaires ! Réduction du temps de travail ! Titularisation de tous les précaires !

**FAISONS PRENDRE POSITION DANS NOS SYNDICATS À TOUS LES NIVEAUX
ET DANS LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'ÉTABLISSEMENT
POUR UN APPEL NATIONAL À LA GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT !**

Le mouvement par en bas pour imposer la grève nationale jusqu'au retrait a d'ores et déjà commencé à s'exprimer dans les prises de positions d'intersyndicales départementales. Les sections académiques SNES, CGT, FO, SUD, SNALC de Caen « *déplorent le changement des revendications de l'interfédérale qui n'évoque plus que les suppressions de postes en passant sous silence la réécriture du décret de 50. Les sections académiques de Caen n'acceptent pas ces changements (...). Elles demandent à l'intersyndicale nationale de se réunir pour décider rapidement d'un jour de grève dans l'unité* ». Cela va dans le bon sens, mais un jour de grève ne suffira pas non plus. Les sections départementales SNES, CGT, Sud et CNT du 93 et du 94 et le SNUEP 94 vont plus loin en affirmant : « *Il y a URGENCE à TOUT FAIRE pour empêcher cette révision de nos statuts, d'autant qu'elle permettrait, ce verrou ayant sauté, la mise en place dans la foulée de tous les projets du Ministère : réforme des IUFM, audits sur les horaires des collèges et lycées et sur l'enseignement professionnel. (...) Il n'est que temps de mobiliser l'ensemble de la profession dans la grève qui nous semble être la seule forme d'action susceptible de l'emporter. (...) Nous appelons à la grève le 25 janvier, au soir duquel se tiendra une Assemblée Générale à la Bourse du Travail de Paris. Nous demandons aux organisations académiques et nationales de reprendre cet appel (...). Nos organisations syndicales soutiennent [les établissements du 93 partis en grève reconductible] et appellent tous les établissements à mettre la grève reconductible en débat.* » Cela est juste, mais pour que ces premières grèves ne restent pas isolées et donc inefficaces, bref pour gagner, il nous faut travailler à imposer la préparation, l'organisation et l'APPEL NATIONAL à la grève jusqu'au retrait !